

## Grèce

## Plusieurs personnalités étrangères se rendront à Athènes pour suivre le procès des trente-cinq résistants

Le procès des trente-cinq membres du réseau Défense démocratique s'ouvrira vendredi à Athènes. On apprend que l'accusation a retenu contre eux les délits les plus sévèrement punis, notamment l'infraction à la fameuse « loi 509 » de 1947, qui prévoit la peine capitale contre ceux qui ont tenté de renverser l'ordre social établi et qui fut principalement appliquée aux communistes. Divers observateurs étrangers sont attendus à Athènes pour ce procès, notamment M. Vincent Ansqer, avocat, député U.D.R. de la Vendée. Dans une déclaration remise à la presse, M. Ansqer a annoncé sa décision de défendre jusqu'au bout M. Jean Starakis, jeune journaliste français impliqué dans cette affaire et détenu depuis août dernier en Grèce. M. Ansqer a notamment déclaré :

*« Les démarches effectuées au cours des derniers mois de 1969 en faveur de Jean Starakis avaient permis d'obtenir le droit*

*de visite de sa famille. D'autre part, les autorités helléniques avaient promis au gouvernement français de trouver une solution conforme aux vœux que nous avons maintes fois exprimées, à savoir l'expulsion pure et simple de Jean Starakis. C'est pourquoi, pendant quatre mois, j'ai volontairement gardé le silence.*

*» Or des nouvelles très alarmantes nous sont parvenues d'Athènes au sujet de Jean Starakis, qui serait traduit devant une cour de justice militaire, pour des chefs d'accusation dont il ne nous a pas été donné de vérifier l'authenticité.*

*» C'est pourquoi, profondément attaché au sort du jeune Français détenu et sans défense, je ferai ce qui est en mon pouvoir pour qu'il soit rendu à sa famille dans l'intérêt réciproque de la Grèce et de la France. »*

Le procès des « trente-cinq » sera suivi de celui d'une vingtaine d'autres accusés, actuellement à

l'étranger, et qui seront jugés par contumace.

D'autre part, les éditeurs du quotidien athénien *Ethnos*, MM. Constantin Kyriazis et Constantin Nicolopoulos, ainsi que le rédacteur en chef de ce journal, M. Ioannis Kapsis, ont été appréhendés mardi soir par la Sûreté d'Athènes pour un interrogatoire.

Le journal *Ethnos* — qui depuis quelques mois mène une virulente campagne d'opposition — avait publié, mardi après-midi, une interview d'un ancien ministre du cabinet Papandréou, M. Ioannis Zigidis. Ce dernier se prononçait en faveur d'un gouvernement d'union nationale, « qui seul pourrait faire face à la gravité de la situation à Chypre, où les Chypriotes grecs risquent de se diviser ».

L'auteur de l'article incriminé et le troisième coéditeur du journal *Ethnos*, M. Achille Kyriazis, sont recherchés par la police. Les personnes appréhendées seront traduites jeudi devant un tribunal militaire.

A Rome, le représentant à l'étranger du Front patriotique grec, M. Antonis Brillakis, a adressé aux correspondants de presse un communiqué concernant les « nouvelles alarmantes » que suscite l'état de santé de M. Mikis Théodorakis, à la suite d'une rechute.

D'autre part, on apprend de Copenhague, qu'une délégation de personnalités scandinaves, conduite par l'ancien ministre norvégien de la justice, M. Jens Haugland, se rendra jeudi à Athènes afin d'obtenir la libération du compositeur.

La délégation scandinave a exprimé son désir d'assister au procès des « trente-cinq » et de rencontrer le président du conseil, M. Papadopoulos, ainsi que son ministre de l'intérieur, M. Pattakos (A.F.P., Reuter).

## Turquie

## Le gouvernement de M. Demirel affronte de graves problèmes économiques et sociaux

(De notre correspondant particulier.)

Ankara. — Dix jours après l'investiture du nouveau gouvernement de M. Suleyman Demirel (1), le climat politique continue à se détériorer en Turquie. Le retard dans la mise en application du budget de l'année en cours, qui fut à l'origine de la récente crise gouvernementale, aggrave sans cesse les problèmes économiques et sociaux.

s'emparent des terres des grands propriétaires et les ouvriers occupent leurs usines. Cette situation mettrait le régime parlementaire en danger si des mesures rigoureuses n'étaient pas prises.

A la veille de la crise gouvernementale, M. Demirel avait déjà reconnu la nécessité de mesures « impopulaires ». Cependant, il est gêné par les divergences au sein de son parti, où son autorité est